



## CAHIER DEPARTEMENTAL : HAUTS-DE-SEINE DECEMBRE 2003



Données de contexte.....	2
<b>1 La population handicapée.....</b>	<b>2</b>
1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987 .....	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	3
Les titulaires d'une pension d'invalidité .....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi .....	4
▪ Les entrées au chômage .....	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002...	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
<b>2 Les entreprises et les offres d'emploi.....</b>	<b>10</b>
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2002.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002 .....	11
2.3 Offres d'emploi .....	12
<b>3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.....</b>	<b>13</b>
3.1 Les parcours d'insertion .....	13
▪ L'activité des trois structures Cap Emploi.....	13
▪ La formation professionnelle .....	14
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi.....	15
▪ Axe sensibilisation des entreprises .....	15
▪ Structures Cap Emploi .....	16
<b>4 Ratios départementaux .....</b>	<b>17</b>
Glossaire.....	18

## Données de contexte

---

**1 463 107 habitants**, 13% de la population francilienne (estimation 2002, Insee)

**900 783 actifs occupés**, 18% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

**99 542 demandeurs d'emploi** tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2003, 13% de la région (DRTEFP)

**9,4% de taux de chômage en 2003**, 0,6 point de moins que la région (Insee)

## 1 La population handicapée

---

### 1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987

#### ▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 15 855 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département (principalement Nanterre, Colombes et Asnières-sur-Seine), soit 11% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

#### Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Hauts-de-Seine (92)	5307	4089	898	0	4987	12%
% Ile-de-France	11%	12%	11%	0%	12%	-2%

*Source* Observatoire/DREES

*Guide de lecture* Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 45% pour une moyenne régionale de 49%.

11% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 54% des catégories B et 35% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

#### Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Hauts-de-Seine (92)	5341	3598	1246	192	5036	15%
% Ile-de-France	15%	15%	20%	12%	16%	-4%

*Source* Observatoire/DREES

*Guide de lecture* Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 47% pour une moyenne régionale de 48%.

5% des décisions concernent des orientations vers la formation, 73% vers le milieu ordinaire et 21% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 64% et 23%).

## ▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

### Répartition des rentes de titulaires de 20 à 59 ans en 2003

	Rentes gérées de titulaires de 20 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 20 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Hauts-de-Seine (92)	8 545	97%	3%	489	91%	9%
% Ile-de-France	13%	97%	3%	13%	89%	11%

*Source* Observatoire/Cramif

*Guide de lecture* Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-2% de rentes gérées entre 2002 et 2003 pour des titulaires de 20 à 59 ans, -8% de rentes attribuées sur la même période.

### Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 20 à 59 ans :

- 77% d'hommes
- 58% sont âgés de 50 à 59 ans
- 18% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 62% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 14% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 7% ayant une IPP de 41% et plus

### Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2003) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2003) sont :

- Plus jeunes (55% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (70%)
- Plus nombreux à être titulaires d'une rente ayant une IPP de 10% (21%)

## ▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

### Répartition des pensions d'invalidité en 2003

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Hauts-de-Seine (92)	8 458	2 156	180
% Ile-de-France	12%	10%	14%

*Source* Observatoire/Cramif

-4% de pensions gérées entre 2002 et 2003, -6% concernant la catégorie 1.

### Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 63% de femmes
- 88% sont âgés de 40 à 59 ans, dont 63% sont âgés de 50 à 59 ans

## 1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

### ▪ La demande d'emploi

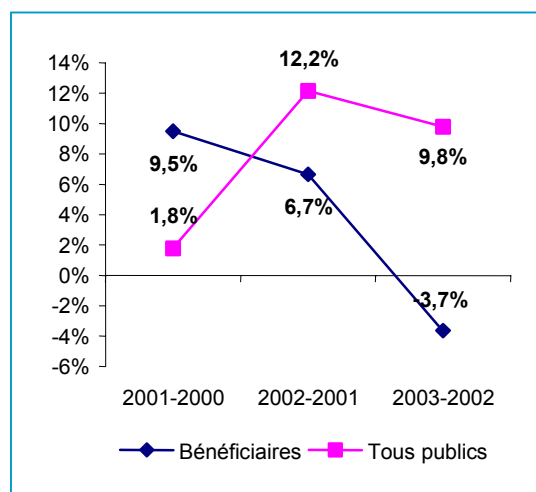
#### Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Catégorie 1	2 419	-3,4%	2 608	-3,7%	69 627	9,4%	3,7%
Catégorie 2	816	-2,9%	830	-4,6%	7 102	-1,1%	11,7%
Catégorie 3	98	19,5%	120	10,1%	5 609	-0,4%	2,1%
Catégorie 4	177	2,9%	184	2,2%	3 179	11,0%	5,8%
Catégorie 5	96	-6,8%	103	-8,8%	1 850	29,4%	5,6%
Catégorie 6	147	-8,7%	176	-12,0%	8 720	4,6%	2,0%
Catégorie 7	27	-37,2%	33	-29,8%	779	2,0%	4,2%
Catégorie 8	10	-44,4%	20	-20,0%	2 676	4,3%	0,7%
Total	3 790	-3,4%	4 074	-4,2%	99 542	7,7%	4,1%
Total Ile-de-France	31 430	4,6%	33 468	2,9%	792 737	8,2%	4,2%

Source Observatoire/DRTEFP

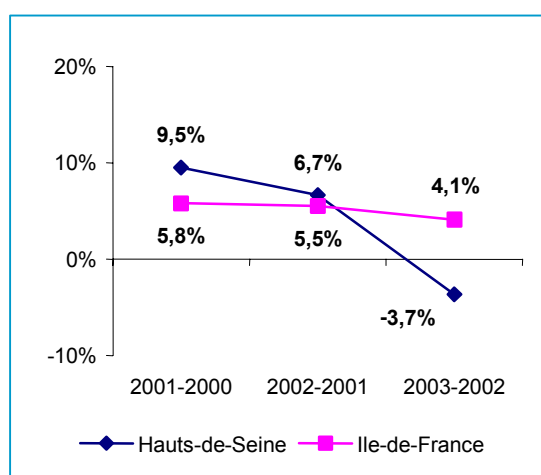
Source Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

#### Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

#### Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

## Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 <sup>1</sup> :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Homme	65%	66%	40%	40%
Femme	35%	34%	60%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Moins de 26 ans	3%	5%	2%	2%
De 26 à 49 ans	67%	66%	55%	56%
50 ans et plus	30%	29%	43%	42%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	7%	6%	2%	2%
Travailleurs handicapés catégorie A	13%	19%	10%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	55%	51%	54%	50%
Travailleurs handicapés catégorie C	16%	9%	18%	11%
Instance de COTOREP	7%	10%	7%	10%
Pensionnés	2%	4%	8%	14%
Rentiers	1%	2%	0%	1%

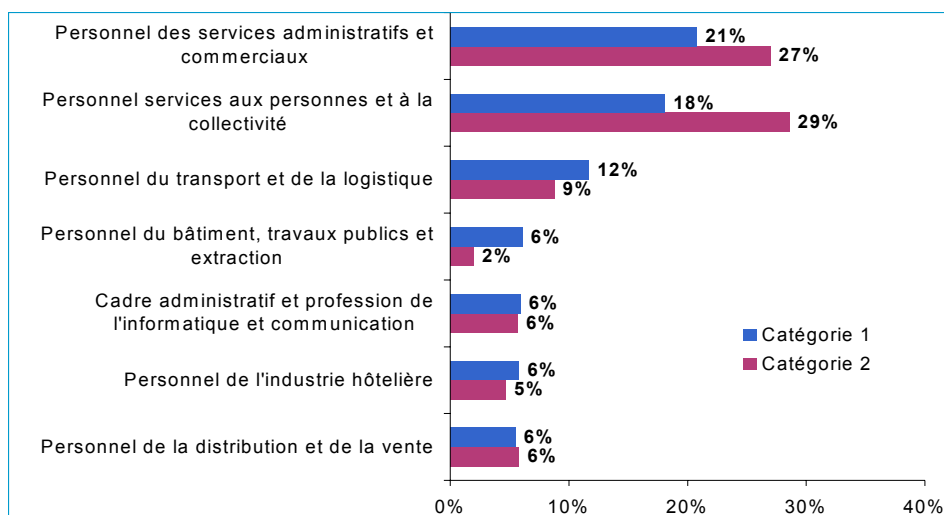
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Niveaux I et II	7%	6%	6%	4%
Niveau III	8%	6%	6%	5%
Niveau IV	13%	13%	12%	12%
Niveau V	33%	35%	27%	30%
Niveau V bis	9%	10%	11%	10%
Niveau VI	30%	31%	38%	39%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	8%	10%	9%	11%
Ouvriers qualifiés	12%	15%	8%	9%
Employés non qualifiés	24%	25%	31%	31%
Employés qualifiés	42%	39%	42%	43%
Agents de maîtrise et cadres	14%	11%	11%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Hauts-de-Seine	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Moins de 6 mois	38%	41%	31%	33%
6 mois à 12 mois	14%	15%	11%	14%
1 à moins de 2 ans	23%	23%	25%	23%
2 à moins de 3 ans	13%	11%	13%	13%
3 ans et plus	13%	11%	20%	18%

<sup>1</sup> L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

## Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 2% en catégorie 1

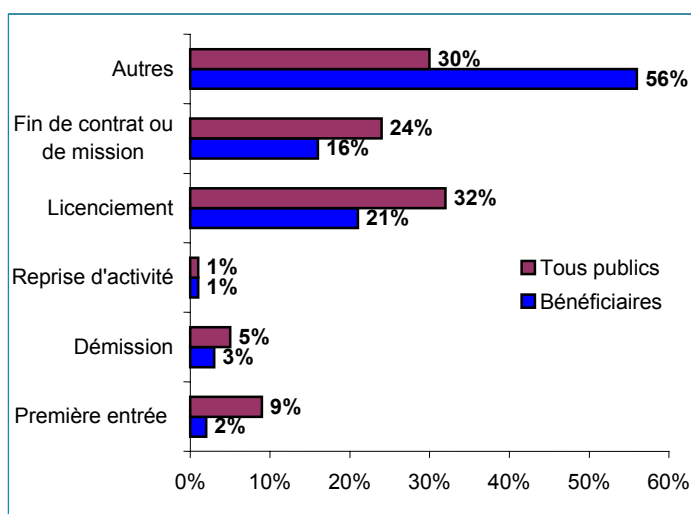
## ▪ Les entrées au chômage

### Entrées au chômage au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Hauts-de-Seine (92)	2 627	7%	2 870	5%	116 715	6%	2%
% Ile-de-France	22 280	6%	12%	4%	13%	7%	3%

Source Observatoire/DRTEFP

### Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

## Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

**Fin de contrat ou de mission** : davantage de 26 ans et plus (24% contre 16%)

**Licenciement** : plus de mutilés de guerre (31% contre 21%)

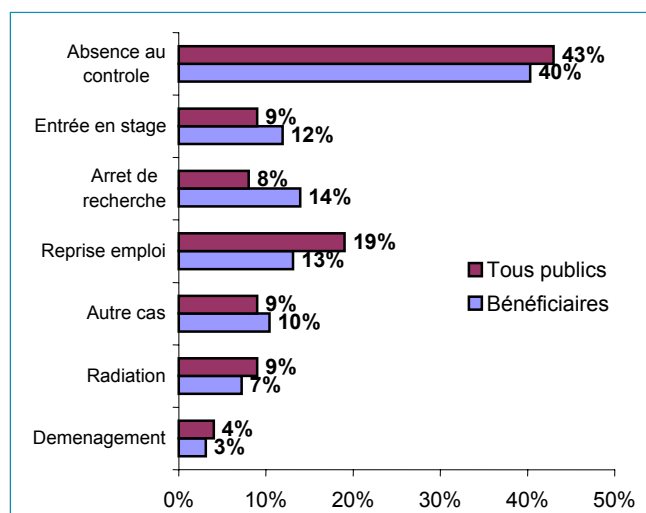
### ▪ Les sorties du chômage<sup>2</sup>

#### Sorties du chômage au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Hauts-de-Seine (92)	3 166	12%	3 433	9%	108 698	10%	3%
% Ile-de-France	13%	7%	13%	5%	13%	10%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

#### Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

## Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

**Absence au contrôle** : plus de 26 ans et plus (59% contre 40%), de niveau V bis (48% contre 40%) et de personnes inscrites depuis moins de 6 mois (45% contre 40%)

**Entrée en stage** : davantage de catégories A (15% contre 12%) et B (15% contre 12%)

<sup>2</sup> Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

### 1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **7 304 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 3 756 établissements assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 19% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

#### Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

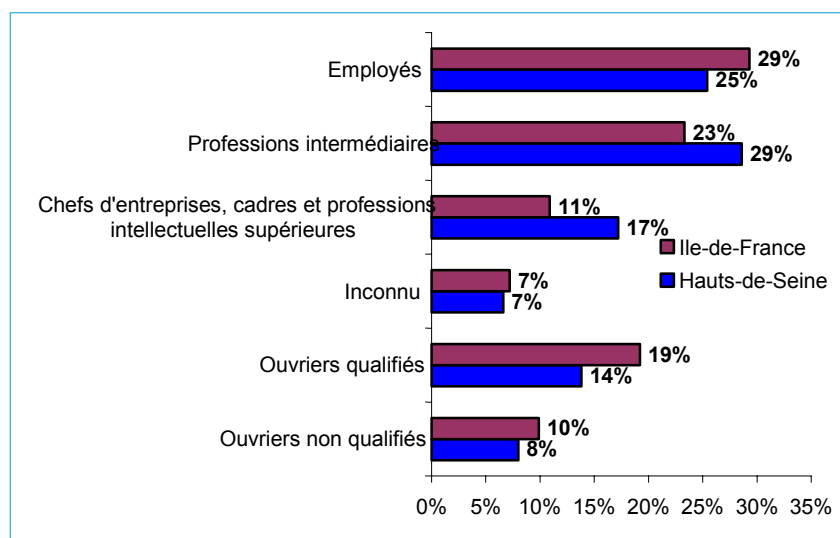
- 64% d'hommes
- 48% de 26-49 ans
- 50% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés est de 49 ans, deux ans de plus que la région)

#### Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Hauts-de-Seine		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Travailleurs handicapés catégorie A	709	10%	3668	10%	19%
Travailleurs handicapés catégorie B	2369	32%	12269	32%	19%
Travailleurs handicapés catégorie C	699	10%	3513	9%	20%
Invalides mutilés et assimilés	1277	17%	6700	17%	19%
Rentiers	2250	31%	12239	32%	18%
Total	7304	100%	38389	100%	19%

*Source* Observatoire/SOETH 2002

#### Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



*Source* Observatoire/SOETH 2002

**787 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années** (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 15 ans, comme pour la région).

## Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	59%	64%
Femme	41%	36%
Moins de 26 ans	4%	2%
De 26 à 49 ans	65%	48%
50 ans et plus	31%	50%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	8%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	13%	10%
Travailleurs handicapés catégorie B	52%	32%
Travailleurs handicapés catégorie C	16%	10%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	3%	16%
Rentiers	1%	31%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	8%	8%
Ouvriers qualifiés	13%	14%
Employés	67%	25%
Agents de maîtrise, cadres	13%	36%
Inconnu	0%	7%

*Source* Observatoire/DRTEFP

*Guide de lecture* Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

## 1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

### Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Hauts-de-Seine (92)	9	433	422,2	0,51	4%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

*Source* Observatoire/DRTEFP

### Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Hauts-de-Seine (92)	29	1 742	2.1	0%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

*Source* Observatoire/Drassif

## 2 Les entreprises et les offres d'emploi

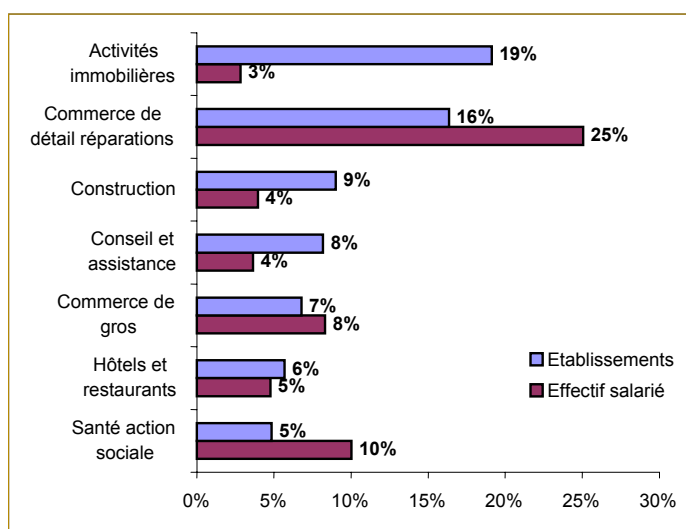
### 2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2002

#### Effectif salarié et volume d'établissements en 2002

	Effectif salarié		Etablissements	
	2002	Evol 02-01	2002	Evol 02-01
Hauts-de-Seine (92)	759 715	-1,8%	43 286	0,3%
Ile-de-France	3 970 032	-0,3%	340 936	0,9%

Source Observatoire/Unedic

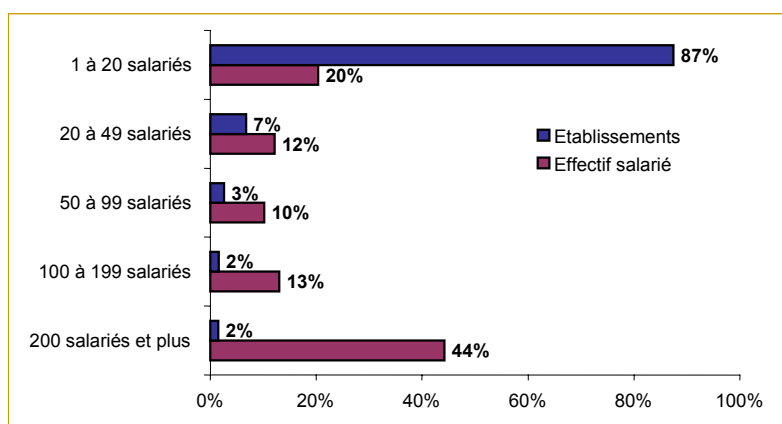
#### Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2002



Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 3%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

#### Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2002



Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture Les établissements de 1 à 20 salariés se répartissent de la manière suivante : 60% des établissements de 1 à 4 salariés regroupent 7% de l'effectif salarié total, 19% des établissements de 5 à 9 salariés regroupent 7% de l'effectif salarié et 9% des établissements de 10 à 19 salariés regroupent 7% de l'effectif salarié

## 2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

### 3 757 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (34%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (11%)
- Les activités financières (6%)
- La santé et l'action sociale (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 44% ont entre 20 et 49 salariés
- 23% entre 50 et 99 salariés
- 17% entre 100 et 199 salariés
- 16% de 200 salariés et plus

**Parmi les 3 757 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 1 744 emploient des bénéficiaires**, soit 46% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

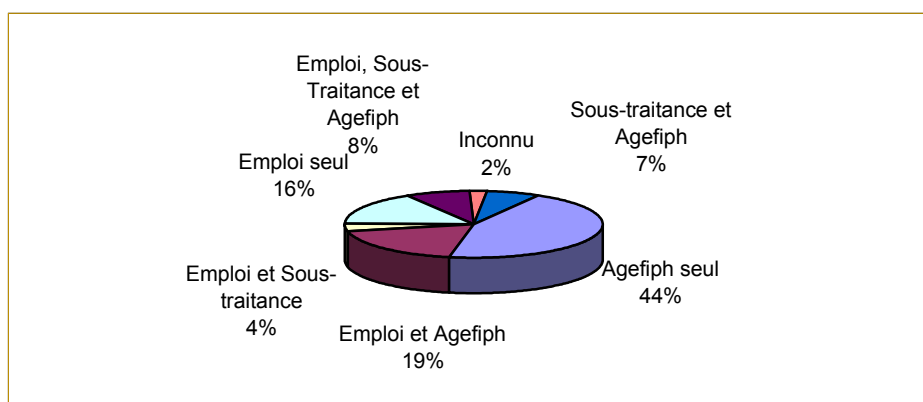
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 69% des établissements de la construction (162 structures) emploient des bénéficiaires contre 46% en moyenne
- 59% des établissements de la restauration et hôtels (147 structures) contre 46% en moyenne
- 58% des établissements de la pharmacie, parfumerie et entretien (118 structures) contre 46% en moyenne
- 57% des établissements de la santé et action sociale (183 structures) contre 46% en moyenne
- 52% des établissements des activités financières (228 structures) contre 46% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Conseil et assistance (1 272 structures, 35% contre 46%)
- Commerce de gros (401 structures, 40% contre 46%)

### Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

## 2.3 Offres d'emploi

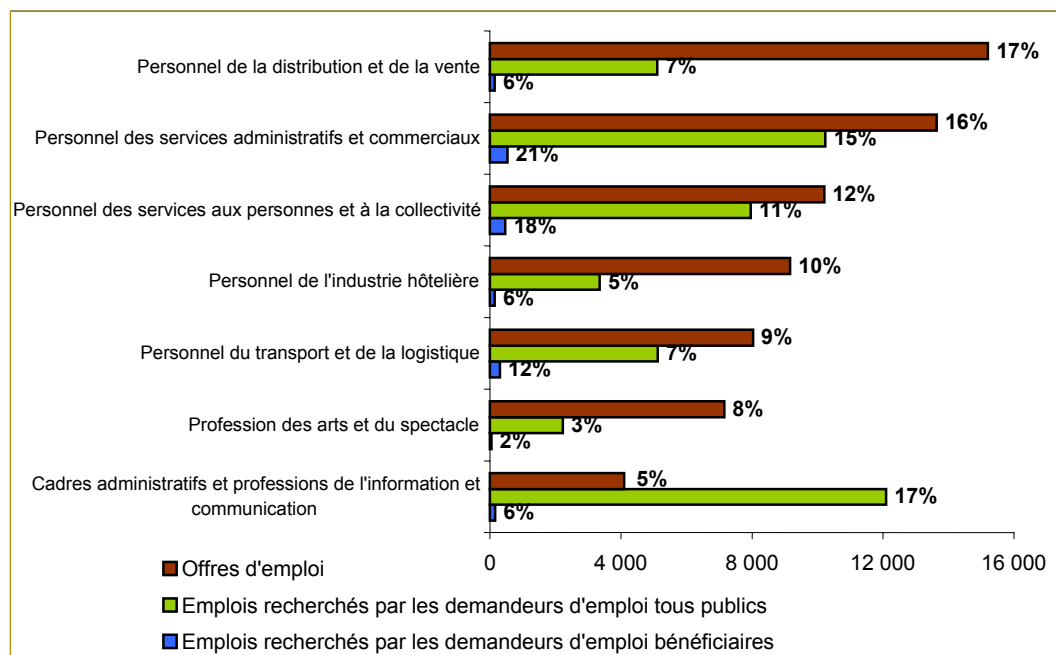
### Offres d'emploi ANPE en 2003

	Offres	
	Cumul 03	Evolution 03-02
Hauts-de-Seine (92)	87 544	-3%
Ile-de-France	614 868	-5%

Source : DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories, on obtient un ratio de 0.9 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.8.

### Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés et tous publics catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2003



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 2% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2003, les Hauts-de-Seine comptabilise 69 627 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 608 bénéficiaires de la loi de 1987.

## 3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

---

### 3.1 Les parcours d'insertion

#### ▪ L'activité des trois structures Cap Emploi

##### Activité des structures Cap Emploi en 2003

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2003	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Hauts-de-Seine (92)	2 895	1475	736	24%	55%
% Ile-de-France	12%	15%	14%	33%	58%

*Source* Observatoire/Agéfiph

-6% de dossiers actifs par rapport à 2002  
-1% de dossiers ouverts par rapport à 2002  
+9% de placements par rapport à 2002

##### Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi :

- 58% d'hommes
- 7% de 16-25 ans, 32% de 26-39 ans, 32% de 40-49 ans et 29% de 50 ans et plus
- 37% de personnes de niveaux V bis et VI, 34% de niveau V, 13% de niveau IV et 15% de niveaux I, II et III
- 15% de catégorie Cotorep A, 62% de catégorie B et 17% de catégorie C
- 42% ont un handicap moteur, 29% une maladie invalidante
- 38% en inactivité depuis deux ans et plus, 7% n'ont jamais travaillé

##### Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 54% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (38%)
- Moins de niveaux V bis et VI (29%)
- Une même répartition par catégorie de handicap
- Davantage de personnes ayant un handicap moteur (46%)
- Une durée d'inactivité moins longue (32% de 2 ans et plus)

32% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 23% entre 6 et 12 mois.

##### Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 62% de 20 salariés et plus
- 23% du secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises, 13% de l'administration publique et 13% de l'éducation

## ▪ La formation professionnelle

### Entrées en formation dans l'ensemble des programmes<sup>3</sup>

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents dans les Hauts-de-Seine

	Afpa	Etat	Région hors CRP	CRP	Total
Hauts-de-Seine (92)	<b>46</b>	<b>314</b>	<b>24</b>	<b>89</b>	<b>473</b>
% Ile-de-France	<b>10%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>

Source Observatoire/Cnasea, Afpa

### Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2003

	Part prévisionnelle bénéficiaires	Part prévisionnelle tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	<b>68</b>	<b>452</b>	<b>15%</b>
Sife collectif	<b>845</b>	<b>2560</b>	<b>33%</b>
SAE	<b>0</b>	<b>140</b>	<b>0%</b>
Total	<b>913</b>	<b>3152</b>	<b>29%</b>
% Ile-de-France	<b>23%</b>	<b>11%</b>	<b>14%</b>

Source Observatoire/DRTEFP

### Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2003

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	<b>53</b>	<b>418</b>	<b>13%</b>	<b>20%</b>	<b>26%</b>
Sife collectif	<b>50</b>	<b>1564</b>	<b>3%</b>	<b>-60%</b>	<b>9%</b>
SAE	<b>1</b>	<b>88</b>	<b>1%</b>	<b>-</b>	<b>-16%</b>
Total	<b>104</b>	<b>2070</b>	<b>5%</b>	<b>-39%</b>	<b>11%</b>
% Ile-de-France	<b>3%</b>	<b>9%</b>	<b>14%</b>	<b>-2%</b>	<b>-3%</b>

Source Observatoire/ANPE

<sup>3</sup> Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

## ▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

### Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2003

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution Bénéficiaires 03-02	Evolution Tous publics 03-02
CIE	121	968	13%	- 11%	15%
CES	270	2 246	12%	- 14%	4%
CEC	82	727	11%	- 33%	- 14%
Total	473	3 941	12%	- 17%	2%
Ile-de-France	4 853	37 880	13%	- 10%	- 10%

Source : Observatoire/ANPE, Cnasea

## 3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH<sup>4</sup>

### Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2003

	Cas de maintien traités (signalement en 2003)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Hauts-de-Seine (92)	113	208	183	127	69%
% Ile-de-France	10%	13%	19%	19%	68%

Source : Observatoire/Adhoc

Guide de lecture : 208 cas de maintien traités en 2003 dont 113 signalés en 2003

62% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

## 3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

### ▪ Axe sensibilisation des entreprises

#### Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2003

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Hauts-de-Seine (92)	92	92	0	892

Source : Observatoire/PDITH

Guide de lecture : Mobilisation des entreprises est conjointement menée par quatre structures : les trois structures Cap Emploi et le MEDEF des Hauts-de-Seine. Les entreprises enregistrées sur Adhoc représentent uniquement celle rencontrées par le MEDEF des Hauts-de-Seine.

1.7 demandes identifiées par entreprises contactées (55 demandes)

4 On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriés ne soit effectuée.

## ▪ Structures Cap Emploi

### Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Hauts-de-Seine (92)	<b>417</b>	<b>489</b>	<b>1 408</b>

*Source* Observatoire/Agéfiph

Un ratio de 1.2 offres recueillies par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

## 4 Ratios départementaux

### Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

**Exemple** : l'Ile-de-France compte 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

### Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) en 2003

	Ratio des Hauts-de-Seine	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	<b>1/24</b>	<b>1/37</b>	<b>1/17</b>	<b>1/24</b>
Contrats aidés/DE	<b>1/25</b>	<b>1/26</b>	<b>1/14</b>	<b>1/21</b>
Entrées formation/DE	<b>1/48</b>	<b>1/60</b>	<b>1/22</b>	<b>1/36</b>
Offres ANPE /DE	<b>1/1.1</b>	<b>1/2.9</b>	<b>1/0.8</b>	<b>1/1.3</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP, ANPE

*Guide de lecture* Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

### Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) en 2003

	Ratio des Hauts-de-Seine	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	<b>1/9</b>	<b>1/14</b>	<b>1/4</b>	<b>1/7</b>
Entrées formation/DETH	<b>1/39</b>	<b>1/39</b>	<b>1/5</b>	<b>1/11</b>
Offres Cap Emploi/DETH	<b>1/8</b>	<b>1/620</b>	<b>1/8</b>	<b>1/17</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

*Guide de lecture* Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

## Glossaire

---

<b>Agefiph</b>	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
<b>ANPE</b>	Agence nationale pour l'emploi
<b>AP</b>	Atelier protégé
<b>AT</b>	Accident du travail
<b>DE</b>	Demandeur d'emploi
<b>DETH</b>	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
<b>CAT</b>	Centre d'aide par le travail
<b>CIE</b>	Contrat initiative emploi
<b>CES</b>	Contrat emploi solidarité
<b>CEC</b>	Contrat emploi consolidé
<b>CLD</b>	Chômeur de longue durée
<b>Cotorep</b>	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
<b>CPam</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CRAM</b>	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
<b>DELD</b>	Demandeur d'emploi de longue durée
<b>DEFM</b>	Demandeur d'emploi en fin de mois
<b>Catégorie 1</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
<b>Catégorie 2</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
<b>Catégorie 3</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
<b>Catégorie 4</b>	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
<b>Catégorie 5</b>	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
<b>Catégorie 6</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
<b>Catégorie 7</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
<b>Catégorie 8</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
<b>DOETH</b>	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
<b>DRASS</b>	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
<b>DREES</b>	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
<b>DRTEFP</b>	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
<b>EQTP</b>	Équivalent temps plein
<b>IPP</b>	Incapacité permanente partielle
<b>Niveau de formation</b>	
<b>I et II</b>	Bac +3 ou 4 ans
<b>III</b>	Bac +2 ans
<b>IV</b>	Bac BTN BT BP
<b>V</b>	BEP CAP
<b>V bis</b>	BIS CEP SES
<b>VI</b>	Premier cycle ou deuxième cycle
<b>ORP</b>	Orientation professionnelle
<b>PDITH</b>	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
<b>RQTH</b>	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
<b>Catégorie A</b>	Handicap léger
<b>Catégorie B</b>	Handicap modéré
<b>Catégorie C</b>	Handicap grave
<b>SAE</b>	Stage d'accès à l'entreprise
<b>SIFE</b>	Stage d'insertion et de formation en entreprise
<b>TH</b>	Travailleur handicapé